

Réf.	2023	011
------	------	-----

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
07/04/2023	21/04/2023	19	17	19

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle Georges Blanc de la Mairie de Fontenay-lès-Briis, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mesdames ARTUS Séverine, DELANGUE Marjorie, DUVAL Emmanuelle, HENNOcq Éléanore, JALABERT Laurence, JOAO Gaële, MAINGONNAT Cécile et NORDBERG Anne-Rose.

Messieurs CIPRES Manuel, DEGIVRY Thierry, FRAPIER Francis, GOBLET Emmanuel, JACQUET Jean-Paul, LAVAUD Thierry, Monsieur RABY Stéphane, RIEL Yannick et SCHMIDT Éric.

Absents ayant donné procuration à :

Madame DUPONT Catherine a donné pouvoir à Monsieur DEGIVRY Thierry

Monsieur BRUNEL Jérémie a donné pouvoir à Madame DUVAL Emmanuelle

Madame NORDBERG Anne-Rose a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION-RESTRUCTURATION DE LA BIBLIOTHEQUE – DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION – CONCOURS PARTICULIER EN FAVEUR DES BIBLIOTHEQUES DE LECTURE PUBLIQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L.2122-23,

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment les articles R111-1 et R*143-2,

Considérant la demande de permis de construire,

Considérant la demande d'autorisation de travaux,

Considérant les obligations relatives à l'accessibilité pour les établissements recevant du public (ERP),

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20230413-DEL2023_011-AI
Date de télétransmission : 17/04/2023
Recevant du public (ERP)

Considérant que la surface de la bibliothèque sera portée de 179 m² à 270m² et permettra d'améliorer l'accueil du public,

CONSIDERANT le plan de financement ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT		
DEPENSES		
Objet	Dépense	Dépense TTC
Agrandissement de la bibliothèque	88 778.39 €	99 334.07 €
Montant TOTAL DÉPENSES		88 778.39 €
RECETTES		99 334.07 €
Objet	Taux	Recettes
FCTVA (du montant TTC)	16.40%	16 294.76 €
Dotation générale de décentralisation (40%)	40%	35 511.36 €
Montant TOTAL RECETTES		51 806.12 €
RESTE A CHARGE		
47 527.95 €		

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE d'engager les travaux d'agrandissement de la bibliothèque,

SOLLICITE une subvention de l'état de 35 511,36 € bruts pour l'année 2023, dans le cadre de la dotation générale de décentralisation, au titre de l'extension du bâtiment existant,

PRECISE que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2023,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

La secrétaire,



Anne-Rose NORDBERG.



Le Maire



Thierry DEGIVRY.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20230413-DEL2023_011-AI
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20230413-DEL2023_011-AI
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023